

Programme de formation valable jusqu'au 30 juin 2024 – Version 1 – Dernière mise à jour le 18/12/2023

## SITE DE LA FORMATION



Lycée Polyvalent TANI  
MALANDI de Chirongui

- ✓ **Public concerné** : Toute personne âgée entre 16 et 29 ans\*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée** : Savoirs de base – Diplôme de niveau 3 dans le même domaine
- ✓ **Situation administrative** : CNI ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès** : Entretien, Test/grille de positionnement. Inscription de mi-mai à mi-décembre

## A PROPOS DE LA FORMATION

### Objectifs :

Le titulaire du brevet professionnel de charpentier bois est destiné à devenir un ouvrier hautement qualifié de la "charpente" qui intervient en atelier et sur chantier pour tailler, lever et/ou restaurer tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation et de restauration, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

### Contenu de la formation :

#### **Bloc de compétences professionnelles**

**Bloc 1** : Analyse technique d'un ouvrage

**Bloc 2** : Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier

**Bloc 3** : Fabrication d'un ouvrage

**Bloc 4** : Réalisation de relevés, d'implantation et de contrôles

**Bloc 5** : Organisation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier

#### **Bloc de compétences générales**

**Bloc 1** : Français et Histoire-géographie

**Bloc 2** : Etude mathématique et scientifique

**Bloc 3** : Langue vivante

### Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

### Modalités d'évaluation :

Contrôle continue, CCF et/ou examen ponctuel

- **Bon à savoir** : La validation d'un ou plusieurs blocs de compétences est possible à l'issue de la formation.

### Durée-calendrier :

- Alternance hebdomadaire du 25 septembre 2023 au 30 juin 2025
- Durée totale de la formation sur 2 ans: 920 heures

*Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans : Les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, [les travailleurs handicapés](#) (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3<sup>e</sup>) dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.*

### Intervenantes :

Enseignants certifiés de l'Education nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

### Poursuites d'études et débouchés :

Voir : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/bp-charpentier-bois#type-de-formation>

### Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprentis qui peuvent partir étudier ou travailler hors Mayotte.

### Tarif et financement :

- Coût de la formation : 7800€
- Gratuité pour l'apprenti
- Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

*Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maîtres d'apprentissage et des apprentis, rendez-vous sur le portail de l'Association des apprentis de France : <https://www.anaf.fr/>*

### Renseignements et inscriptions :

GRETA-CFA  
LPO TANI MALANDI Chirongui  
BP .12  
97620 Chirongui  
☎ 02 69 62 87 14  
✉ [ufa.lpo.chirongui@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo.chirongui@ac-mayotte.fr)

### **Référente pédagogique et coordonnatrice de l'action :**

Mme Saïlina FONTE  
☎ 0639 09 37 07  
✉ [sailina.fonte@ac-mayotte.fr](mailto:sailina.fonte@ac-mayotte.fr)

### **Référente mobilité :**

Mme Zainati ALI  
☎ 0639 40 98 65  
✉ [ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr](mailto:ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr)



Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez vous rendre sur notre site internet:

🌐 <http://greta-cfa.ac-mayotte.fr>

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.  
La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

### **Référente handicap:**

Mme Amidaty OUMAR  
☎ 0639 28 04 65  
✉ : [social.gretacfamayotte@gmail.com](mailto:social.gretacfamayotte@gmail.com)  
[amidaty.oumar@ac-mayotte.fr](mailto:amidaty.oumar@ac-mayotte.fr)

### **Résultats de la section CB réalisés en septembre 2023 :**

- 😊 Taux de réussite à l'examen : NEANT
- 👉 Taux de satisfaction des apprentis : NEANT
- 👤 Taux d'insertion en milieu professionnel : NEANT
- 🎓 Taux de poursuite d'études : NEANT
- ✖ Taux d'interruption en cours de parcours : NEANT